

La place du moine

Hier soir, nous avons lu quelques pages du dernier bulletin de l'AZI, Sangha: il s'agissait des paroles d'une nonne d'origine japonaise qui a participé à Ango¹: elle dit que zazen est la démarche individuelle et que les cérémonies sont la démarche collective. C'est-à-dire qu'au Japon, on ne peut pas concevoir qu'il n'y ait pas de démarche ouverte au monde qui soit d'ordre "cérémonielle"; cérémonies qui sont l'occasion d'accueillir tous les fidèles dans le Budddha Hall et d'organiser des cérémonies à vocations particulières: funéraires, pour la santé, le chemin, de repentance; toute une vie collective qui s'organise autour des monastères; le moine ayant pour mission d'offrir ces cérémonies au public. Tout cela n'est certainement qu'un aspect de sa pensée et il n'est pas question ici de critiquer cette personne elle-même, mais simplement de réfléchir à ce qui a été dit.

Il est évident que nous ne pouvons pas accepter le principe que zazen est une démarche individuelle : zazen se pratique avec le monde entier et se termine mal si ce n'est pas le cas ; il inclut la plus grande largeur, les autres. Ce n'est même pas une démarche solitaire puisque c'est ensemble qu'on pratique – d'ailleurs, il est vivement conseillé de ne pas pratiquer seul pour ces mêmes raisons. Comme je le dis souvent : «Si vous pratiquez seuls, laissez ouverte votre porte.» Zazen doit être ouvert ; ce n'est pas un club fermé !.. Maître Deshimaru a longuement insisté sur cette pratique essentielle, totale et suffisante qu'est la pratique de zazen.

Pour ce qui est de l'aspect religieux et des cérémonies, il suffit de se référer à ce que nous avons dit à propos de la nécessité d'un dogme pour la pratique de zazen : nous disions que zazen est zazen et qu'y ajouter quoi que ce soit n'est plus zazen.

De cette réflexion en a découlé une discussion sur le sujet du "moine". Difficile de définir ce terme !

Cette personne citée précédemment s'interrogeait sur le pourquoi du fait que, en occident, il y a des gens qui demandent à être moines et qui se contentent de pratiquer le zen comme des bodhisattva ; c'est-à-dire d'une manière – je ne me souviens plus de son expression exacte – suivie, attentive ; pourquoi demander cette ordination de moine en occident puisque ce rôle – ce métier, comme elle l'appelle – n'est pas utilisé sur le plan public. On sent là tout le poids d'une civilisation et de traditions ancestrales. Cependant, on ne peut que remarquer la

¹ Ango : Période de 3 mois faite d'enseignement et de pratique assidue de zazen

déviance possible de comportements comme ceux-là qui peuvent donner du pouvoir à un ordre religieux - exactement comme cela s'est produit chez nous – qui change l'orientation même du zen ; ces cérémonies étant tournées, comme dans les églises, vers un personnage vénéré, en l'occurrence Bouddha. Ce genre d'organisation a toujours dévié vers un pouvoir envers la population. Il est évident que les gens ont besoin d'être rassurés, de drainer leurs angoisses et une cérémonie excellente, avec des sons bien faits (chez nous ce pourrait être les orgues, au Japon ce sont les cloches), des chants (chez nous les chorales, au Japon les sutra) peut momentanément y concourir ; le parallèle est parfait, évident. Si, en occident, on pratique le zen, c'est justement parce qu'on a besoin d'un peu de fraîcheur et, surtout, de l'ultime présentation spirituelle que représente zazen pour nous ; aspiration qui, finalement, est commune à toutes les religions.

Je rappelle que Dogen a écrit le *Fukanzazengi* - c'est-à-dire la description de zazen pour tout le monde, pour le peuple et n'avait pas envisagé de "compléments" à la pratique sous forme de cérémonies. Kodo Sawaki n'organisait pas de cérémonies publiques : il allait pratiquer zazen dans les cours d'usines et les prisons.

Alors, que devient le moine ? Bien sûr c'est une sorte d'engagement – à s'occuper du dojo disent certains d'entre nous, mais je me méfie de cet engagement obligeant concernant des rôles qui ne représentent absolument pas – je le sens - notre démarche.

Il y a certainement des bodhisattva qui sont beaucoup plus présents au dojo que les moines et, personnellement, je ne suis certainement pas là pour exiger, de la part des moines/nonnes, qu'ils se dévouent plus pour le fonctionnement du dojo. Par ailleurs, il n'est pas questions que nous en tirions un titre "honorifique" ou une quelconque autorité.

Alors quelle est la situation des moines ? Je propose ceci : le moine c'est celui qui porte le zen, ; celui qui n'envisage pas que puisse s'arrêter le zen ; qui soutient le godo qui recevra le shiho² ; qui perpétue la tradition à son propre niveau. C'est peut-être ça l'essentiel du moine : ne pas concevoir que cela puisse s'arrêter et décider, d'une manière ferme et résolue, d'aider à la poursuite de cet état qu'est zazen. Donc, le moine c'est le zen puisque nous ne pouvons pas nous retrancher derrière des dogmes et des écrits.

Sur le plan de ce qu'il y a à faire vis-à-vis du monde, moine et bodhisattva sont des témoins et, finalement, au lieu de cérémonies particulières, ils ont à offrir ce qu'ils pratiquent; c'est-à-dire aider les gens à pratiquer zazen, apporter un esprit juste et tranquille, poser l'esprit avec la relativité et l'équanimité du bodhisattva, ouvrir leur vie aux autres parce que ça leur est complètement nécessaire.

² Shiho: transmission profonde de l'enseigment